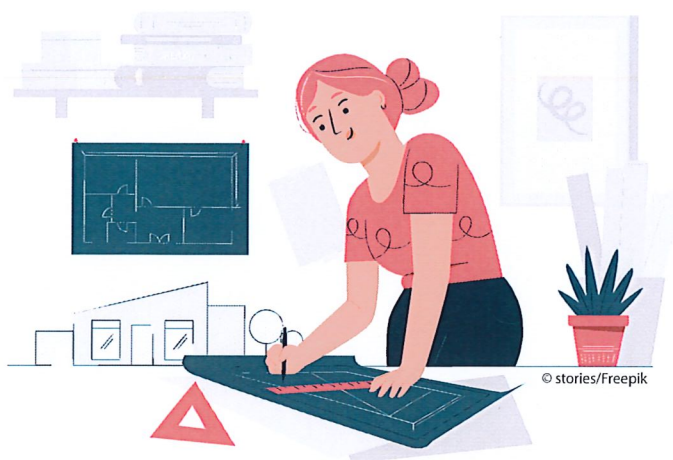


VOUS DESIREZ CONSTRUIRE, REHABILITER OU AMENAGER



Profitez de l'avis d'un professionnel
AVANT d'acheter un terrain ou une maison, de vous engager...
venez rencontrer l'Architecte Conseiller du CAUE

Madame Claudie DO,
Architecte Conseiller du Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) vous écoute et répond à vos questions ;
elle vous aide à élaborer vos projets.

L'Architecte reçoit le 1^{er} et le 3^{eme} mercredi de chaque mois *
sur rendez-vous : 04.76.81.18.24

Communauté de communes de la Matheysine
13 route du Terril - Susville

* voir dates sur www.ccmatheysine.fr

Consultez l'Architecte le plus tôt possible, dès vos premiers croquis.

Elle se rendra (si besoin est) sur le site de votre projet.

Afin de lui permettre de vous conseiller efficacement, nous vous proposons de rassembler, d'ici votre prochain rendez-vous, le maximum de renseignements, parmi lesquels :

- un plan de situation ;
- un extrait cadastral (disponible dans votre Mairie) ;
- le plan de votre terrain au 1/200ème (si possible dressé par un géomètre), indiquant ses contraintes et particularités ;
- le certificat d'urbanisme (si vous en avez obtenu un) ;
- vos premières esquisses de plan ;
- des photos du site et des constructions environnantes.

L'Architecte Conseiller est là pour vous aider dans l'élaboration de vos projets. Il ne pourra en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni se substituer à un maître d'œuvre. Les croquis et schémas réalisés par l'Architecte Conseiller ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un projet.